

« Îlot de cherté » suisse : la concurrence est le meilleur des remèdes

12.03.2015

D'un coup d'oeil

L'« îlot de cherté » suisse est à nouveau au cœur de l'actualité depuis l'abandon du cours plancher avec l'euro. Les achats des Suisses à l'étranger représentaient déjà 11 milliards de francs en 2014, et la situation s'est encore aggravée depuis janvier avec le franc fort. De nombreuses raisons expliquent pourquoi les prix des biens de consommation sont souvent plus élevés en Suisse. Il n'en est pas moins possible de réduire cette différence de prix. Les milieux politiques doivent aussi intervenir. Il serait judicieux qu'ils renforcent la concurrence, qui a pour effet d'atténuer les prix, lorsqu'ils agissent sur les conditions-cadre. *economiesuisse* a élaboré, en collaboration avec Commerce Suisse et la Swiss Retail Federation, une fiche d'information éclairant les causes du phénomène et proposant des solutions.

L'appréciation sensible du franc face à l'euro a relancé le débat sur les prix élevés en Suisse. Or, en examinant la situation de plus près, on constate que les variations de change ne jouent qu'un rôle secondaire, car le commerce répercute l'essentiel des gains de cours réalisés sur les importations. Les variations de cours ne sont qu'un facteur parmi beaucoup d'autres qui influencent la formation des prix. L'« îlot de cherté » existe aussi en dehors des différences de cours : il découle de plusieurs vecteurs de prix au niveau tant de l'offre que de la demande. La recrudescence des réglementations étatiques renchérit aussi les prix.

Il apparaît clairement que les milieux politiques ne sont pas démunis. Ceux-ci peuvent combattre le phénomène de l'« îlot de cherté » en traquant les entraves inopportunes à la concurrence, qui pèsent sur les coûts et renchérissent inutilement le prix des produits. La lutte contre l'« îlot de cherté » passe avant tout par la promotion de la concurrence, car elle constitue le moyen le plus efficace d'agir contre les prix élevés. Les instruments concrets permettant d'intensifier la concurrence sont connus.

Après le choc monétaire, ces mesures sont devenues encore plus importantes :

- éviter les réglementations sur les produits qui diffèrent des prescriptions de l'UE, aucun
« Swiss finish », aucun cavalier seul de la Suisse, dans les politiques environnementale et sociale, par exemple ;
- supprimer systématiquement les entraves techniques au commerce ;
- appliquer le principe du Cassis de Dijon sans dérogation, dans le domaine des denrées alimentaires, par exemple ;
- ouvrir progressivement le marché agricole ;
- encourager les accords de libre-échange ;
- appliquer la loi sur les cartels de manière cohérente ;

- renforcer la concurrence au niveau des infrastructures et réduire ainsi les coûts des prestations préalables ;
- diminuer la charge imputable aux redevances publiques et aux frais aux niveaux fédéral et cantonal (ne pas augmenter la rétribution à prix coûtant du courant injecté) ;
- compte tenu de la concentration du marché, examiner attentivement les acquisitions dans le commerce de détail.